



**Amitiés Mornant Sapouy**

Maison des associations  
14 rue Boiron - 69440 MORNANT  
<http://www.mornant-sapouy.org/>

**"L'aide que nous apportons à nos amis de Sapouy doit les aider à se passer de notre aide."**

Notre association a pour but :

de développer les relations entre les Mornantais et les habitants de la région de Sapouy (Burkina Faso) dans les domaines scolaires, culturels, économiques, associatifs et sportifs ;

d'enrichir les liens d'amitié et de solidarité avec l'Afrique francophone ;

de favoriser les échanges Nord-Sud.

Pour être adhérent, il faut

1. approuver les statuts qui se trouvent sur le site de l'association <http://www.mornant-sapouy.org>, ou que vous pouvez vous procurer en écrivant à "Amitiés Mornant Sapouy" 14 rue Boiron 69440 Mornant ;
2. s'acquitter d'une cotisation annuelle dont le montant est déterminé par le conseil d'administration.

Pour cela vous devez remplir le bulletin ci-dessous et le faire parvenir à l'association, (Amitiés Mornant - Sapouy, maison des associations, 14 rue Boiron, 69440 Mornant) accompagné d'un chèque libellé à l'ordre d'Amitiés Mornant-Sapouy.



**Amitiés Mornant Sapouy**

Maison des associations  
14 rue Boiron - 69440 MORNANT  
<http://www.mornant-sapouy.org/>

## Bulletin d'adhésion Année 2014

*Les renseignements ci-dessous ne seront communiqués qu'aux membres du bureau d'AMS. Ils faciliteront votre information régulière au sujet des actions d'AMS. Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant.*

**(Avant de remplir le bulletin ci-dessous, merci de prendre connaissance des indications figurant au verso)**

**Prénom :**

**Nom :**

(pour les personnes morales) mandataire de :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Téléphone :

Cotisation de base : 10 €

Cotisation de soutien : € (minimum 30 €)

Règlement :  Par chèque n° :

En espèce

En cas d'adhésion de soutien, il vous sera adressé un reçu fiscal permettant de bénéficier des réductions d'impôt prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

J'approuve les statuts de l'association tels qu'ils ont été déclarés à la préfecture du Rhône.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :



Amitiés Mornant Sapouy

Maison des associations  
14 rue Boiron - 69440 MORNANT  
<http://www.mornant-sapouy.org/>

## Quel montant pour ma cotisation?

Les dons et cotisations versés à AMS ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66%, dans la limite de 20% du montant imposable. Pour 2014, la cotisation de base reste fixée à 10 Euros. Cela permet aux personnes les plus modestes de continuer d'adhérer même si, ne payant pas d'impôt sur le revenu, elles ne peuvent pas bénéficier de la réduction d'impôt. Mais il est souhaitable que tous ceux qui le peuvent optent pour la cotisation dite de soutien (minimum 30 €). Dans ce cas, nous leur délivrerons un reçu fiscal qui permettra d'obtenir la réduction prévue par l'article 200 du code général des impôts (66 % de la cotisation ou du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable). Ainsi en payant une adhésion de 50 €, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 33 €, ce qui ramène votre cotisation nette à 17 €.

L'adhésion est individuelle. Si vous vivez en couple (mariés, concubins, pacsés, ...) et que vous souhaitez adhérer tous les deux, vous pouvez ne remplir qu'un seul bulletin d'adhésion mentionnant les deux noms, en précisant si vous optez pour :

1. deux cotisations de soutien (minimum 60 €) ;
2. une cotisation de base + une cotisation de soutien (minimum : 40 €) ;
3. deux cotisations de base (20 € / pas de reçu fiscal).

Cependant, si vous souhaitez deux reçus fiscaux séparés, il faut alors remplir deux bulletins d'adhésions distincts.

Merci de remplir également le formulaire ci-dessous, qui nous permettra de connaître vos attentes.

Centre d'intérêt : Classer de 1 à 3, en fonction de vos préférences (1 pour le sujet préféré), les sujets ci-dessous .

- Échanges scolaires et correspondance
- Projet de construction d'une "Maison de Mornant" à Sapouy
- Culture et communication